



Z.A.C. « Jardin du Val Ouest » Construction dans le lit majeur de la Loire

Note complémentaire sur le devenir des forages

Dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau au titre des
articles L.214-1 à L.214-6 du Code de
l'Environnement



Direction

15-27 RUE DU PORT – 92022 NANTERRE CEDEX

Agence Centre Loire

20 rue André Dessaux – 45400 Fleury-les-Aubrais

Version :1
PRATS Aurore



Cette note complémentaire précise le projet de la ZAC « Jardin du Val Ouest » concernant le devenir des forages dans l'emprise de la ZAC afin de limiter les risques de pollution de la nappe alluviale.

Seuls trois forages sont présents dans le secteur opérationnel de la SEMDO de la tranche 1 et 2. Les autres forages sont situés sur des parcelles déjà bâties en dehors de la zone d'opération de la SEMDO. L'ensemble des forages seront abandonnés et le comblement sera porté par la SEMDO. Les parcelles à aménager seront vendues une fois les forages comblés.

Le tableau suivant liste les 3 forages implantés dans la zone opérationnelle des tranches 1 et 2 de la SEMDO :

Tableau 1. Forage à combler dans la zone opérationnelle des tranches 1 et 2 de la SEMDO

| N° | N°BSS | Type d'ouvrage | Profondeur | Utilisation | Localisation |
|----|------------|----------------|------------|---------------|---------------------|
| 1 | BSS001ACZZ | Puits | 5.15 m | EAU-ASPERSION | Futur espace public |
| 2 | BSS001ACYS | Puits | 19 m | EAU-ASPERSION | Futur lot privé |
| 3 | BSS001ACYU | Puits | 10.2 m | Eau-Agricole | Futur lot privé |



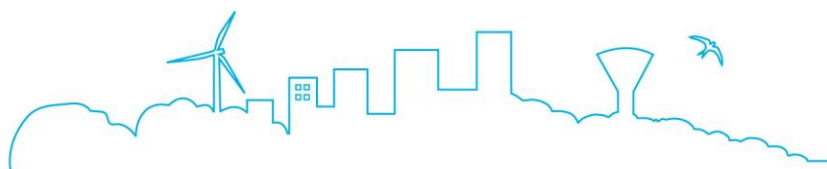
Figure 1. Localisation des forages à combler dans le périmètre des tranches 1 et 2 de la ZAC "Jardin du Val Ouest"

Afin de réaliser le comblement les étapes suivantes seront respectées :

- Etudes préalables à l'abandon (synthèse des documents existants, diagnostic de l'ouvrage actuel) : cette étape permettra de connaître les caractéristiques de l'ouvrage à combler et d'adapter les méthodes d'abandon mises en œuvre ;
- Réalisation du comblement en tenant compte des informations recueillies en amont (nombre de nappes traversées, ...).

La méthode de comblement sera adaptée au type d'ouvrage. En effet, si plusieurs nappes sont traversées par le forage, il conviendra d'isoler les différents niveaux de nappe.

La méthode de comblement à adopter selon le type de forage est présentée sur l'image suivante issue de l'ouvrage « *Martin J.-C., Metz M. (2009) – Procédures administratives et techniques de comblement de tout type de forages (eau, géothermique, pétrolier), y compris pour des forages profonds BRGM/RP-57843-FR. 28p., 3ill., 1ann. »*



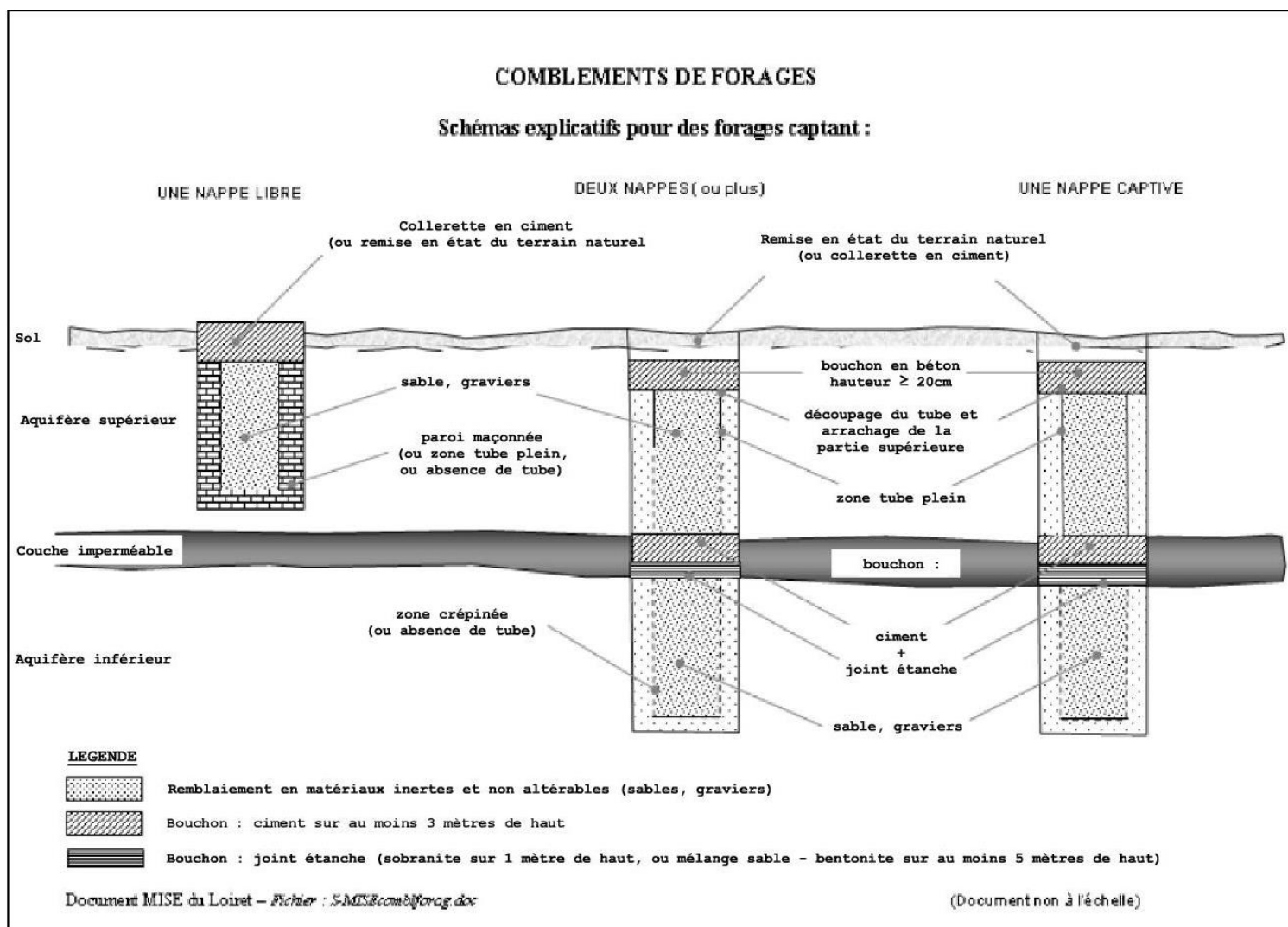


Figure 2. Différents types de comblement

